



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction régionale de  
l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement  
Nord Pas-de-Calais Picardie

Service Information  
Développement Durable  
Évaluation environnementale

Affaire suivie par :  
Jean-Noël Saussol  
Tél : 03 20 40 43 46

Courriel : [ac-idee.dreal-ndpcp@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ac-idee.dreal-ndpcp@developpement-durable.gouv.fr)

Le Directeur régional

à

Monsieur Jean-Loup Lesaffre  
Président de la communauté  
d'agglomération du Boulonnais

1, Bd du bassin Napoléon  
62321 Boulogne-sur-Mer  
Cédex  
([contact@agglomeration-boulonnais.fr](mailto:contact@agglomeration-boulonnais.fr))

Lille, le **24 OCT. 2016**

Objet : Extension de la capacité d'accueil du bassin Napoléon du port de Boulogne-sur-Mer  
Information sur l'avis tacite sans observations de l'autorité environnementale  
N° d'enregistrement Garance : 2016-1325

Monsieur le Président,

L'autorité environnementale a été saisie le 21 juillet 2016 au titre de l'évaluation environnementale de l'étude d'impact du projet d'extension de la capacité d'accueil du bassin Napoléon du port de Boulogne-sur-Mer.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine, le présent courrier vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet ; ce courrier devra être joint au dossier d'enquête publique ou, le cas échéant, à la procédure équivalente de consultation du public.

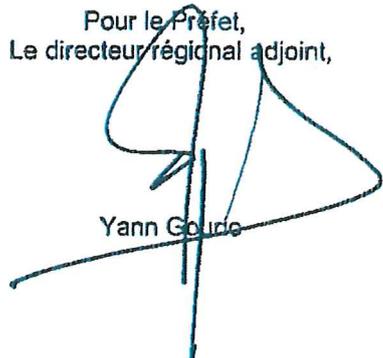
Cette information sera publiée sur le site internet de la DREAL Hauts de France.

J'appelle votre attention sur l'intérêt qu'il y aurait à :

- analyser les effets des travaux sur l'avifaune fréquentant la zone du projet ;
- étudier les effets à plus long terme de l'augmentation de l'activité de plaisance sur le parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,  
Le directeur régional adjoint,

  
Yann Gourio